

## Charte de l'association IEL-NE



L'association « Instruire en Liberté - Neuchâtel » est un collectif de parents pratiquant l'école à domicile qui s'entraident et s'encouragent mutuellement dans leur tâche.

### L'association s'engage à :

- Défendre la liberté des parents d'instruire leur-s enfant-s à domicile dans le canton de Neuchâtel.
- Représenter ses membres auprès des différentes instances politiques, étatiques et médiatiques.
- Accompagner, soutenir et conseiller les familles membres :
  - ✓ Elle informe sur la pratique de l'instruction à domicile.
  - ✓ Elle informe sur les droits et devoirs des familles en la matière dans le canton de Neuchâtel.
  - ✓ Elle fournit des informations sur les ressources pédagogiques existantes.
- Ne pas émettre de jugement sur les choix pédagogiques des parents et sur le niveau scolaire de leurs enfants, qui relèvent de la compétence et de la responsabilité des parents.
- Mettre en relation les familles membres, notamment par voie électronique.

### Les membres s'engagent à :

- Faire preuve de bienveillance, d'entraide et de compréhension envers les autres familles.
- Ne pas porter de jugement sur les méthodes pédagogiques et éducatives des autres familles, ainsi que sur le niveau scolaire des enfants.
- Exprimer leurs différends avec retenue, respect et courtoisie dans un esprit constructif.
- Respecter le devoir de discrétion et de confidentialité tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'association.
- Se sentir responsable et solidaire de la bonne marche de l'association, de son développement et de ses objectifs.

Les membres qui souhaitent organiser et participer à des rencontres, doivent accompagner leurs enfants et en assument l'entière responsabilité. Ils veillent à la sécurité des enfants, au respect du matériel d'autrui et contribuent à la bonne entente du groupe.

Les membres de l'association « Instruire en Liberté - Neuchâtel » déclarent partager les buts et les valeurs de l'association, ainsi que respecter et faire respecter les règles exposées ci-dessus.